



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E70352

VALABLE JUSQU'AU 01/07/2025

ÉDITÉ LE 24/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 2005B616

Siret : 481 506 939 00034

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 9253427

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 336972

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 336972

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : ENVIRONNEMENT BOIS

10 RUE DE LA GARRIGUE
34130 MUDAISON

Téléphone : 04 67 41 11 73

Portable : 0680177574

Fax :

Site Internet : www.environnementbois.fr

E-mail : evb@environnementbois.fr

Responsabilité légale :

GGEM (901 334 029) / TOUREN GILLES PRÉSIDENT / LAMBERT PASCAL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 45

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	22/06/2021
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	13/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/09/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURoux
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.